

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 23/01/23

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), L. JOUBERT (Vice Président en VISIO), J. VESQUES, P. DUPIN (VISIO), MME RUPERT, R. PARNARIELLO, PILLEMONT S. (CDA) (Visio)

Absent excusé : P. GUILLEBEAUX.(CD)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

RAPPEL

Le nombre de joueurs pouvant être inscrit sur la feuille de match du Critérium du Lundi Soir est de 14 joueurs maximum.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

VETERANS

D2-A DU 15/01/2023

51537.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 11 / CONFLANS FC 11

U14

D4-D DU 14/01/2023

53552.1 ENT. MAULE-MAREIL 1 / PECQ US LE 1

FUTSAL

D1-U DU 17/01/2023

52254.1 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / ROSNY S/SEINE CSM 1

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE A DU 16/01/2023

54204.2 ACHERES CS 1 / MAISONS-LAFFITTE FC 1

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE B DU 16/01/2023

54348.1 MAULOISE US 1 / MAUREPAS AS 45

YVELINES FOOTBALL N° 1742

FORFAITS NON AVISES 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-C DU 22/01/2023

52133.1 SARTROUVILLE ES 11

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE B DU 16/01/2023

54220.2 SARTROUVILLE ES 1

POULE C DU 16/01/2023

54234.2 IN AS 1

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

U16

D2-A DU 22/01/2023

50908.1 GARGENVILLE STADE 1

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE B DU 16/01/2023

54218.2 MAISONS-LAFFITTE FC 2

MATCHES REMIS

A JOUER LE 18/02/2023

U14

D3-A

52509.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 / GARGENVILLE STADE 1

D4-C

53228.1 MAISONS-LAFFITTE F.C 2 / HOUILLES S.O. 1

A JOUER LE 19/02/2023

SENIORS

D4-A

50349.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / VAUXOISE ES 1
50352.1 LIMAY ALJ 2 / ENT. MEZIERES SERBIE 1

D5-A

53826.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 2 / PORCHEVILLE FC 1

VETERANS

D2-A

51579.1 VERNEUIL PORTUGAIS 11 / TRIEL AC 11

D2-B

51603.1 YVELINES U.S. 11 / PECQ US LE 11

D4-A

51801.1 ISSOU AS 11 / EPONE USBS 11

D4-C

51932.1 CERNAY/BONN./US17T 11 / TREMBLAY S/ MAULDRE 11

51934.1 MONTFORT FC 11 / YVELINES U.S. 12

D5-B Bis

54902.1 VILLENES ORGEVAL 13 / CELLOIS CS 13

D5-C

52128.1 BEYNES F.C. 12 / VERSAILLES 78 FC 12
52130.1 AUTEUILLOIS A.S. 11 / FEUCHEROLLES USA 11

U18

D3-A

54443.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / ANDRESY F.C. 1

U16

D2-A

50905.1 BUCHELOISE A.S. 1 / CONFLANS F.C. 1

D3-A

52323.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 / MANTOIS 78 FC 3

D4-A

52909.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 2 / BOUAFLE /FLINS ENT. 1
52916.1 LIMAY ALJ 2 / AUBERGENVILLE F.C. 1

A JOUER LE 25/02/2023

U14

D2-A

52418.1 LIMAY ALJ 2 / MONTESSON U.S. 1

D4-A

53283.1 JUZIERS F.C. 1 / GARGENVILLE STADE 2

A JOUER LE 26/02/2023

SENIORS

D2-A
50085.1 A.S. BUCHELOISE 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1

D4-A
50351.1 FONTENAY ST PERE AS 1 / GARGENVILLE STADE 2

D4-B
50418.1 MAISONS-LAFFITTE F.C 1 / CHATOU AS 3

VETERANS

D4-A
51799.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 11 / AUBERGENVILLE F.C. 12

D5-A Bis
54822.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 14 / MAGNANVILLE LFC 12

U16

D4-A
52915.1 MUREAUX O.F.C. LES 3 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 2

A JOUER LE 04/03/2023

U14

D4-A
53287.2 JUZIERS F.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

A JOUER LE 05/03/2023

VETERANS

D4-B
51867.1 MAISONS-LAFFITTE F.C 12 / MARCQ FC 11

D5-A Bis
54817.1 VAUXOISE ES 13 / BOUAFLE /FLINS ENT. 12

U18

D1-U
50638.1 LIMAY ALJ 1 / POISSY AS 2

D3-A
54440.1 BREVAL LONGNES F.C. 1 / ACHERES C.S. 1

A JOUER LE 09/04/2023

SENIORS

D5-E
51312.1 US17/CERNAY/BONN 1 / COIGNIERES F.C. 2

VETERANS

D5-A Bis
54819.1 ENT. ASFG / MEULAN 13 / VERNEUIL PORTUGAIS 13

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D2-B
50154.1 COIGNIERES F.C. 1 / ELANCOURT O.S.C. 1

D3-A
50216.1 ST GERMAIN EN LAYE 1 / SARTROUVILLE E.S. 2

D5-A
53786.2 JUZIERS FC 1 / FONTENAY ST PERE AS 2
53790.1 JUZIERS FC 1 / BREVAL LONGNES F.C. 2
53827.1 JUZIERS FC 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

VETERANS

D4-C
51976.1 VALLEE 78 F.C. 12 / PERRAY FOOT. ES 11

D5-A Bis
54781.1 JUZIERS F.C. 12 / GUERVILLE ARNOUVILLE 14
54793.1 JUZIERS F.C. 12 / CARRIERES S/SEINE US 15

D5-B Bis
54903.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 15 / MARLY LE ROI U.S. 12

U18

D1-U
50623.1 PLAISIROIS F.O. 1 / LIMAY ALJ 1

D3-A
54435.2 JUZIERS F.C. 1 / ANDRESY F.C. 1

D3-C
54505.1 COIGNIERES F.C. 1 / BUC FOOT AO 1
54513.1 MONTFORT / U.S.Y. 1 / COIGNIERES F.C. 1
54533.1 COIGNIERES F.C. 1 / GUYANCOURT ES 1
54543.1 COIGNIERES F.C. 1 / ELANCOURT O.S.C. 1
54548.1 NEAUPHLE-PONT. 1 / COIGNIERES F.C. 1

45 ANS

POULE-A
54241.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ANDRESY F.C. 1
54242.1 BONNIERES FRENEUSE 1 / ENT. MEULAN / ASFG 1

54250.1 JUZIERS F.C. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1
54258.1 JUZIERS F.C. 1 / ENT. MEULAN / ASFG 1
54259.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1
54260.1 VAUXOISE ES 1 / BONNIERES FRENEUSE 1
54261.1 GARGENVILLE/LAINVILLE 1 / ANDRESY F.C. 1
54264.1 ENT. MEULAN / ASFG 1 / VAUXOISE ES 1
54268.1 VAUXOISE ES 1 / ENT. MEZIERES SERBIE 45
54272.1 JUZIERS F.C. 1 / VAUXOISE ES 1

POULE-B

54312.1 RAMBOUILLET YVELINES 45 / MAUREPAS AS 45
54313.1 MONTIGNY LE BX AS 45 / PERRAY FOOT. ES 1
54331.1 RAMBOUILLET YVELINES 45 / MAULOISE U.S. 1
54337.1 MAULOISE U.S. 1 / VILLEPREUX F.C. 1
54340.1 PERRAY FOOT. ES 1 / TREMBLAY S/ MAULDRE 1
54346.1 HOUDANAISE REGION FC 1 / PERRAY FOOT. ES 1

INDISPONIBILITÉ DE TERRAIN LONGUE DURÉE

552332 MAISONS LAFFITTE

Compte tenu des prolongations successives de fermeture du terrain dont la dernière pour longue durée et du manque de dates disponibles, la Commission vous demande de trouver un terrain de repli pour le lundi 13 février et vous laisse de soin de trouver des dates communes avec vos adversaires pour jouer vos rencontres en semaine.

Dans le cas où aucun terrain de repli ne serait proposé, le club s'expose à perdre les matchs concernés par pénalité.

526859 JUZIERS

Compte tenu de l'indisponibilité du terrain pour une longue durée et du manque de dates disponibles, la commission vous invite à trouver un terrain de repli dans les plus brefs délais et de programmer des matches en semaine.

COURRIERS

542459 SARTROUVILLE ES

Courrier de la mairie de SARTROUVILLE nous confirmant les dires du club dans leur courrier du lundi 16 janvier 2023 à 16h23, par rapport aux intempéries prévues qui obligent la ville à fermer ses installations pour le jour-même et annule donc le match de CRITERIUM DU LUNDI SOIR contre CARRIERES S/SEINE.

La Commission prend note du courrier et décide de neutraliser la rencontre, ce match n'ayant pas d'impact sur le classement.

L'arbitre officiel s'étant déplacé, ses frais de déplacement sont à la charge de SARTROUVILLE ES.

544913 MANTOIS 78 FC

Courrier du club et de l'arbitre officiel. Le match ne s'est pas déroulé en raison d'une mauvaise adresse de terrain.

La Commission transmet le dossier à la Commission des Statuts et Règlements.

523623 MAUREPAS AS

Courrier du club et de la Mairie nous rappelant que les installations ne sont pas ouvertes pendant les vacances scolaires, donc le match suivant ne pourra pas se dérouler à la date du 19.02.23 :

U16 D1-U DU 19/02/2023

50749.1 MAUREPAS AS 1 / LIMAY ALJ 1

La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

517863 VAUXOISE ES

Le club nous informe que dans le cadre de sa démarche de développement, il réalise un voyage de cohésion au sein de la catégorie VETERANS du 24 au 26 mars 2023 et demande ainsi la possibilité de reporter ou d'avancer les matchs suivants :

- VET D3-A DU 26/03/2023

51694.2 ENT. MEZIERES/SERBIE 11 / VAUXOISE ES 11

- VET D5-A BIS DU 26/03/2023

54802.2 VAUXOISE ES 11 / JUZIERS FC 12

La Commission rappelle que la journée du 26/03/23 est une journée officiel au calendrier.

La Commission vous demande de vous mettre d'accord avec les clubs adverses et de trouver une nouvelle date avant vendredi 17/02/23 à 12h , sinon les matchs resteront programmés tels quels.

517863 VAUXOISE ES

Le club nous informe que sur le week-end du 27 et 28 mai 2023, la ville (labélisée « Terre de Jeux » 2024 pour les JO de Paris 2024) réalise un week-end axé sur la fête du sport en collaboration avec le département et la région. De ce fait les infrastructures ne seront pas disponibles et les matchs suivants directement impactés :

- SEN D5-A DU 28/05/2023

53819.2 VAUXOISE ES 2 / FONTENAY ST PÈRE AS 2

- VET D3-A DU 28/05/2023

51712.2 VAUXOISE ES 11 / ANDRESY FC 11

La Commission vous demande de fournir un document officiel de la mairie attestant de l'indisponibilité des infrastructures ce week-end là.

DEMANDES

SENIORS

D5-B DU 29/01/2023

5141.1 MAISONS LAFFITTE FC 2 / MESNIL LE ROI AS 2

Demande de MAISONS LAFFITTE pour inverser la rencontre car le terrain synthétique est toujours en rénovation.

Accord écrit de MESNIL LE ROI

La Commission donne son accord.

VETERANS

D4-B DU 26/02/2023

51905.1 MAISONS-LAFFITTE FC 12 / VESINET FC 11

Demande du VESINET pour jouer cette rencontre à une autre date car

celle-ci est en plein milieu des vacances scolaires et beaucoup de leurs joueurs partent en vacances.

La Commission est en attente de l'accord écrit de MAISONS LAFFITTE avant vendredi 27/01/23 à 12h.

D3-A DU 29/01/2023

51672.1 MAISONS LAFFITTE FC 11 / ECQUEVILLY FC 11

Demande de MAISONS LAFFITTE pour inverser la rencontre car le terrain synthétique est toujours en rénovation.

En attente de l'accord écrit de ECQUEVILLY avant vendredi 27/01/23 à 12h.

D5-D DU 29/01/2023

52206.1 MESNIL ST DENIS ASL 12 / GAZERAN AFL 11

Les 2 clubs souhaitent reporter le match au 19.02.23. Or GAZERAN a un match programmé contre JOUY EN JOSAS et les installations du MESNIL ST DENIS sont fermées pendant les vacances scolaires.

La Commission maintient donc ce match au 29/01/2023.

U18

D3-A DU 29/01/2023

54426.1 ROSNY S/SEINE CSM 1 / MAURECOURT FC 1

Demande de ROSNY pour inverser le match A/R compte tenu de l'état du terrain.

Accord écrit de MAURECOURT.

La Commission donne son accord.

U16

D3-A DU 29/01/2023

52298.1 MAISONS LAFFITTE FC 1 / MUREAUX FC 2

Demande de MAISONS LAFFITTE pour inverser la rencontre car le terrain synthétique est toujours en rénovation.

En attente de l'accord écrit des MUREAUX avant vendredi 27/01/23 à 12h.

D4-E DU 29/01/2023

54360.1 MESNIL ST DENIS ASL 2 / VERSAILLES JUSSIEU 1

Demande de MESNIL ST DENIS pour jouer ce match à 11h15 car deux matchs sont programmés à la même heure.

En attente de l'accord écrit de VERSAILLES JUSSIEU avant vendredi 27/01/23 à 12h.

U14

D3-C DU 21/01/2023

52597.1 BUC FOOT AO 1 / YVELINES SUD 1

Demande de BUC pour jouer ce match, qui a dû être reporté pour cause de terrain impraticable, au samedi 28 janvier puisqu'aucune des 2 équipes n'est en Coupe.

Accord écrit de YVELINES SUD.

La Commission donne son accord.

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE B DU 09/01/2023

54216.2 CARRIERES/S US 2 / MAISONS LAFFITTE FC 2

Au vu de la feuille de match, le match a été non joué pour indisponibilité du terrain. La Commission a donc demandé à CARRIERES un rapport d'explications à propos de ce match non joué et si la réservation du terrain avait été faite en temps et en heure.

Suite aux explications reçues, la Commission décide de neutraliser la rencontre puisque celle-ci n'a pas d'impact dans le classement qui déterminera les poules de la seconde phase.

CRITERIUM DU LUNDI SOIR SECONDE PHASE

La seconde phase commence dès **lundi 30 janvier 2023**

POULE A

BAILLY NOISY SFC 1
CARRIERES SUR SEINE US 1
ETANG ST NOM ES 1
MAUREPAS AS 1
OVILOISE AS 1
VSCI 1

POULE B

CARRIERES SUR SEINE US 2
CHANTELOUP LES VIGNES US 1
GUYANCOURT ES 1
MAISONS LAFFITTE FC 1
OVILOISE AS 2
VOISINS FCA 1

POULE C

ACHERES CS 1
IN AS 1
MAISONS LAFFITTE FC 2
MONTIGNY AS 1
SARTROUVILLE FC 1
SPORTS LOISIRS & CULTURE 1

DEMANDES TARDIVES

Ces demandes étant hors délais, la Commission applique l'amende de 18€ annexe 2 du RS DU DYF au club demandeur

U18

D3-B DU 22/01/2023

54572.1 MONTESSON US 1 / BOUGIVAL FOOT 1

Demande de MONTESSON pour JOUER ce match à 12h en raison de l'occupation du terrain.

Accord écrit de BOUGIVAL.

La Commission avait donné son accord.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'ASTREINTE DE LA LIGUE EST RÉSERVÉE AUX MATCHES DE LIGUE ET NE GÈRE DONC PAS LES PROBLÈMES DE FMI DES MATCHS DU DISTRICT.

LA TABLETTE DOIT ÊTRE À L'HEURE ET À LA DATE DU JOUR ET DISPOSER DE LA DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE.

UNE CONNEXION WIFI N'EST PAS NÉCESSAIRE LE JOUR DU MATCH À CONDITION D'AVOIR RECUPÉRÉ LES DONNÉES DE LA RENCONTRE (ANNEXE 11).

SENIORS

D3-A DU 22/01/2023

50217.1 EPONE USBS 2 / BUCHELOISE A.S. 2

Pris note du rapport de l'arbitre et d'EPONE.

La Commission sanctionne l'équipe d'EPONE d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U16

U16 D4-C du 22/01/2023

53007.1 PORT MARLY C.S. 1 / FOURQUEUX AS 1

Il s'agit de la deuxième infraction de l'équipe de PORT MARLY CS

La Commission sanctionne l'équipe de PORT MARLY d'une amende de 100€.